



Abus de confiance - Association loi 1901

Par **macon71**, le **08/01/2012** à **19:13**

Bonjour à tous,

Je viens de découvrir le forum et je me permet de vous exposer mon problème.

L'association (loi 1901 a but non lucratif) dont je vais vous faire part dans ce message est spécialisée dans l'organisation d'événements.

Le dernier événement en date organisé par cette association est un Réveillon de la St-Sylvestre qui a eu lieu le samedi 31 décembre 2011 sur la commune de Mâcon en Saône-et-Loire.

Le président de cette association, n'étant pas toujours disponible pendant les différentes étapes de l'organisation (parce qu'il est étudiant et qu'il n'est pas toujours sur la région) m'a demandé de prendre en charge personnellement quelques factures avant l'événement en prétextant que que ces achats devaient être faits au plus vite afin de permettre une bonne organisation et qu'il ne pouvait pas se rendre disponible pour assurer lui même les paiements (affiches, flyers, boissons). Selon lui, l'association devait me rembourser au plus vite. Hors, je n'ai jamais été remboursé de quoi que ce soit. Ni avant, ni après l'événement. A ce jour, il me donne comme prétexte que l'association n'est pas rentrée dans ses frais sur la soirée et qu'absolument aucun remboursement ne peut m'être attribué. La somme totale des factures que j'ai du prendre en charge s'élève a environ 4000€. J'ai bien entendu les factures en ma possession. Pouvez-vous me conseiller s'il vous plait et me dire comment procéder pour récupérer un jour mon argent.

Par **Ghjjj**, le **02/11/2023** à **09:30**

Merci beaucoup